

Observation reçue par mail le 02/01/2020

Bonjour,

La modification du PLU est tout simplement une aberration de plus! Comment peut on encore d'envisager de construire sur la commune de Biot à l'heure du changement climatique.... quand les éléments naturels se déchaînent de plus en plus souvent et que les arbres et la végétation sont plus que nécessaires pour essayer de préserver notre qualité de vie.

Construire encore et encore alors qu'ils manquent des infrastructures sportives, des écoles pour nos enfants. Construire encore et encore alors que la circulation est de plus en plus compliquée aux heures de pointes qui elles-mêmes se rallongent de mois en mois.

Qu'en est il de la préservation de la qualité de vie des biotois?

Stop à cette bétonisation massive de la Côte d'Azur et de ses espaces verts qui sont pourtant vitaux pour l'être humain! Et NON à cette modification du PLU n°7.

Cordialement,

Pascale Martin

Envoyé de mon iPhone